



PRÉVENTION

Axe 3 : actions emblématiques nationales	Objectifs	On en est où ?
Action 10 : promotion du compostage et des techniques de jardinage "pauvre en déchets" pour l'habitat pavillonnaire	Réduire les quantités de déchets issues du jardin et de la cuisine pour l'habitat pavillonnaire.	Déjà investi depuis plusieurs années
Action 11 : promotion du compostage pour l'habitat collectif	Réduire les quantités de déchets issus de la cuisine et de l'entretien des espaces verts pour l'habitat collectif.	Expérimentation à Saint Mammès. Recherche des volontaires.
Action 12 : trop de pub, tue la pub !	Réduire les quantités d'imprimés non sollicités.	Objectif à l'horizon 2014
Action 13 : promouvoir les sacs réutilisables	Limiter l'utilisation systématique de sacs jetables.	Objectif à l'horizon fin 2013
Axe 4 : actions d'évitement de la production de déchets	Objectifs	On en est où ?
Action 14 : consom'ACT	Accompagner les consommateurs pour consommer plus responsables.	En cours de réalisation
Action 15 : anti-gaspi !	Réduire les quantités de déchets alimentaires dans la restauration collective et chez les particuliers.	Objectif à l'horizon fin 2013
Action 16 : réemploi à tout va	Permettre la réutilisation (mise en place de bornes de récupération des textiles, création d'une recyclerie...)	En cours de réalisation
Action 17 : buvons l'eau du robinet	Réduire la quantité de bouteilles en plastique consommée.	Objectif à l'horizon 2015
Action 18 : pas de piles dans nos poubelles !	Inciter le consommateur à utiliser des piles rechargeables et réduire la quantité de piles retrouvée dans les poubelles.	Objectif à l'horizon fin 2014
Axe 5 : les actions de prévention quantitatives et/ou qualitatives des entreprises	Objectifs	On en est où ?
Action 19 : informer les entreprises	Soutenir les entreprises par des moyens d'information sur la prévention qualitative de leurs déchets.	Objectif à l'horizon 2015
Action 20 : établir des partenariats avec la grande distribution et les commerçants de proximité	Impliquer la grande distribution et les commerces de proximité qui sont à l'origine de la consommation.	Objectif à l'horizon fin 2013

Action !

Des fiches sont en cours de réalisation pour chacune de ces actions mais comme vous avez pu le constater par vous-même, notre champ d'action est vaste et nous ne sommes qu'une poignée pour nos 85 000 habitants... Plusieurs de ces actions sont menées simultanément alors que d'autres sont planifiées pour les années à venir. Certaines actions emblématiques étaient déjà conduites par le SMICTOM avant le PLP, comme la promotion du compostage, mais le programme nous donne les moyens de renforcer ces actions.

Avec nos fiches en main, la population de notre territoire aura les clefs pour réussir ce pari fou, rendre le monde viable pour les générations futures !

Portrait de l'animatrice du PLP

J'anime le PLP depuis son origine il y a de cela 3 ans. Mon rôle est de mettre en place et de coordonner nos actions de prévention des déchets avec tous les partenaires volontaires de notre territoire. Notre politique de prévention est uniquement basée sur le volontariat. Impulser nos actions pour déclencher une synergie vertueuse est un vrai challenge de tous les jours, c'est un travail à plein temps ! Je tiens d'ailleurs à remercier ici tous nos partenaires qui nous accompagnent dans cette démarche d'avenir : les écoles, les habitants, les entreprises, les collectivités, les commerçants, les bailleurs, les associations.

Merci à vous !

Jennifer Nguyen



Le conseil du mois !



Si vous désirez vous abonner à cette lettre, envoyez simplement « je souhaite m'abonner à la lettre du SMICTOM » avec votre nom, prénom et adresse mail à smictom2@wanadoo.fr



PRÉVENTION

Et la prévention des déchets...



La prévention des déchets, mais qu'est ce que c'est que cette histoire ? Il faut prévenir le déchet avant de le jeter maintenant ? Et comment ? Par texto, par mail... Est-il sur Twitter ?...

Ce n'est pas tout à fait ça mon petit bonhomme... Permet moi de t'expliquer calmement. Par exemple, la prévention routière n'est pas destinée à la route elle-même mais plutôt à ses usagers. Et bien ici, c'est la même chose. La prévention des déchets ne s'adresse pas aux déchets directement mais à tous ceux qui produisent des déchets... Vous, moi, une entreprise, une collectivité territoriale (comme le SMICTOM, par exemple) ... Et tous ces acteurs, nous allons les sensibiliser pour leur permettre de changer de comportement.

Ce qui nous donne 390 Kg d'OMA par an et par personne. Nous voilà dans une mesure déjà plus accessible que ces 26 000 000 000 Kg... Cette poubelle doit passer un régime et chacun d'entre nous allons être en charge du programme. Mais justement, ce n'est pas si simple... Par où commencer ? Oui, je produis des déchets ! Mais comment en produire moins ? C'est à cet instant que nous intervenons avec notre programme de prévention des déchets !

Suivez le guide !

La prévention des déchets est un sujet relativement nouveau dans les textes de loi et nous pouvons dire qu'il a réellement débuté avec la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009 (Cette loi sera renforcée par le « Grenelle 2 » du 13 juillet 2010). Elle fixe ce qui suit :

- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA) de 7 % par habitants pendant les cinq prochaines années,
- Diminuer de 15 % d'ici 2012, les quantités de déchets incinérées ou enfouies,
- Généraliser les plans de prévention auprès des collectivités.

Ces objectifs ont l'air d'être raisonnables, ils sont pourtant très ambitieux ! Car il s'agit de changer nos comportements en profondeur et de façon permanente...

Où en sommes-nous ?

La population française produit chaque année 26 000 000 000 Kg de déchets ménagers (Ordures Ménagères et Assimilées ou OMA) 26 milliards de kilos, 26 millions de tonnes, 2,6 x 10¹³ grammes... Nous avons beau l'exprimer de toutes les manières possibles, ce chiffre reste le même, incroyable. Et il doit rester incroyable car cela nous donne l'ampleur de la tâche à accomplir. Mais comme le colibri qui essaie d'éteindre l'incendie de forêt en transportant une goutte d'eau à la fois dans son bec, c'est à chacun de nous de progresser et d'embrasser le problème à bras le corps.



Ne ratez pas...

Le mois prochain un numéro spécial été avec de vrais rayons de soleil à l'intérieur ! Vous allez enfin tout savoir sur le tri et sur le recyclage. Vous aurez ainsi le pouvoir d'épater vos amis en leur donnant une leçon sur la fameuse poubelle jaune !

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter : SMICTOM de la Région de Fontainebleau, 56 Route de Bourgogne, Veneux-Les-Sablons www.smictom-regionfontainebleau.fr



Le PLP

(Programme Local de Prévention)

Pour lancer un programme de prévention des déchets, les collectivités (comme le SMICTOM...) avaient besoin d'aide car comme vous, elles ne savaient pas par où commencer, comment procéder.

2 acteurs fondamentaux :

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Concernant notre syndicat, elle met à disposition ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide au financement de projets dans le domaine de la gestion des déchets. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La Région Ile De France

« A la suite du Grenelle et de la mise en place par l'ADEME, au niveau national, des Plans et Programmes de Prévention, la Région s'est portée volontaire pour signer, en novembre 2009, avec l'ADEME, un accord cadre 2010-2014 pour la prévention des déchets en Ile-de-France. Ce plan, appelé Plan de Réduction des Déchets en Ile-de-France ou PREDIF, a ainsi pour objectif de faire évoluer les pratiques en mobilisant et soutenant les acteurs et partenaires régionaux. Il a été élaboré à la suite d'un diagnostic de territoire et d'une démarche de concertation. » PREDIF, Conseil régional d'Ile-de-France.



Qu'est ce que la prévention des déchets ?

La prévention regroupe un ensemble d'actions qui vise à réduire les impacts des déchets sur l'environnement. Cela doit se traduire par la réduction des tonnages et par la réduction de la nocivité. La prévention est applicable sur toutes les étapes du cycle de vie des biens et des services, de la conception à la fin de vie en passant par la production, la distribution, la consommation et l'utilisation.

Mieux, moins, autrement

production consommation

concevoir fabriquer distribuer acquérir utiliser jeter

- allégé, démontable, sans substances dangereuses
- réduire les résidus de fabrication
- étiqueter, promouvoir, vanter les avantages
- acquisition de produits pauvres en déchet
- entretien, réparation
- don, apport en ressourcerie

N° Vert 0 800 133 895

GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Pourquoi prévenir ?

Y a-t-il une carotte au bout du chemin ?



Concrètement la prévention des déchets permet entre autre de :

- Réduire le coût de traitement des déchets.
- Economiser les matières premières, les ressources renouvelables et non renouvelables de la planète mais aussi du pays.
- Limiter les rejets des gaz à effet de serre et

Et oui, cette éternelle question : « pourquoi s'embêter ? »

Ici, la réponse est noble : la protection de l'environnement, transmettre un monde viable aux générations futures, à nos enfants et petits enfants... C'est beau !

Cela permet aussi de faire des économies, ce que beaucoup trouvent plus motivant...

les impacts de l'activité humaine sur l'environnement : l'air, l'eau, la terre.

- Préserver notre santé.
- Faire des économies (je me répète un peu mais j'ai déjà constaté que cette corde était particulièrement sensible...)

Bla bla...



Tout ça, sur le papier, c'est très joli. Mais à mon niveau, qu'est ce que je fais ?

Oh là, pas si vite mon ami...

Pour élaborer ce programme qui doit durer 5 ans, un diagnostic du territoire a dû être réalisé.

A partir de ce diagnostic, nous avons pu dégager

un plan d'action cohérent avec les spécificités de notre territoire. Ces actions ont été regroupées en cinq thématiques qui vous sont exposées dans le tableau suivant :

Axe 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets	Objectifs	On en est où ?
Action 1 : Créer une synergie entre le SMICTOM et les adhérents	Permettre de travailler en collaboration avec les communes adhérentes et d'utiliser une communication cohérente et commune à tous.	En cours de réalisation
Action 2 : développer des outils de communication sur les thèmes de la prévention	Informar les citoyens sur tous les thèmes de la prévention.	En cours de réalisation
Action 3 : promouvoir les gestes de prévention lors des manifestations locales	Sensibiliser les habitants lors des manifestations locales.	Déjà investit depuis plusieurs années
Action 4 : promouvoir les gestes de prévention auprès des jeunes	Sensibiliser les enfants aux thèmes de la prévention des déchets (compostage, éco consommation, réutilisation...).	Expérimenter cette année
Action 5 : promouvoir les gestes de prévention auprès des touristes	Sensibiliser les touristes, notamment à Fontainebleau et à Moret	Objectif à l'horizon 2014
Axe 2 : l'éco exemplarité	Objectifs	On en est où ?
Action 6 : Créer une charte d'éco gestes au bureau	Sensibiliser les agents à la prévention des déchets et être éco-exemplaire pour le public.	Réalisé au sein du SMICTOM
Action 7 : "Achats futés" = moins de déchets	Réduire le gaspillage matériel.	En cours de réalisation
Action 8 : Consommer et gaspiller moins de papier	Réduire les quantités de papier utilisées au sein des services administratifs.	Réalisé au sein du SMICTOM
Action 9 : Jardinons durable !	Etre éco-exemplaire sur la manière de gérer les déchets verts au sein des services techniques. Mettre en place le compostage dans les écoles (caractère pédagogique).	En cours de réalisation